

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI**

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE LA QUATRE CENT QUATRE-VINGT-ONZIÈME (491<sup>e</sup>) RÉUNION ORDINAIRE DU **CONSEIL D'ADMINISTRATION**, TENUE LE 29 OCTOBRE 2019, À LA SALLE GÉRARD-ARGUIN (LOCAL H7-1190) DU PAVILLON ALPHONSE-DESJARDINS

**RÉSOLUTION CAD-12055**

Nomination de M. Michel Lemelin à titre de membre du Comité permanent visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel

**ATTENDU** la Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur;

**ATTENDU** l'article 8.1 de la Politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel concernant la composition du Comité visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel;

**ATTENDU** la recommandation de la vice-rectrice aux affaires administratives;

Sur proposition de Mme Cynthia Harvey, appuyée par M. Denis Bilodeau, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

**DE** nommer M. Michel Lemelin à titre de membre du Comité permanent visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel pour un premier mandat de deux (2) ans débutant le 30 octobre 2019.

La secrétaire de réunion,



---

Marie-Julie Potvin

Saguenay, le 29 octobre 2019